

LA DEMANDE DE VISAS J, F ET M



AMBASSADE DES ETATS-UNIS - PARIS

*Présentation du 17
Janvier 2014*

LA DEMANDE DE VISAS F,M ET J

- Obtenir des renseignements:

Le site internet de l'Ambassade regroupe tous les renseignements généraux sur les visas d'étudiants (F & M) et d'échange/formation/stage (J)

➔ Visas d'étudiants (F & M):

- 1) <http://french.france.usembassy.gov/>
- 2) Visa de Séjour Temporaire
- 3) Types de Visas
- 4) Etudiants (Visas F et M)

➔ Visas d'échanges/formation/stages/Au pair (J):

- 1) <http://french.france.usembassy.gov/>
- 2) Visa de Séjour Temporaire
- 3) Types de Visas
- 4) Echanges/Formation/Stages (Visa J) ou Au Pair (J)

- Processus de demande de visa:

1) Prise de rendez-vous :

L'Ambassade des Etats-Unis à Paris ne traite pas les demandes de rendez-vous

Les rendez-vous s'obtiennent exclusivement par l'intermédiaire d'un centre d'appel ou sinon en ligne

- ➔ Centre d'appel: La gestion des rendez-vous est assurée par un "conseiller infos visas", du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, moyennant 14,50 Euros par appel, au **0810-26-46-26**, depuis la France. Il faut se munir de son DS-2019/I-20 ainsi que d'une carte Visa ou Mastercard.
- ➔ Rendez-vous en ligne: Ce service est disponible 24h/24h, 7 jours sur 7, moyennant 14 dollars (ou l'équivalent en euros) pour un maximum de cinq personnes par famille. Pour plus d'informations et avant de solliciter un rendez-vous, consultez le site usvisa-france.com

✚ Remarques:

- En prenant son rendez-vous en ligne, il est possible de reporter son RDV deux fois.
- Si les dates de rendez-vous disponibles en ligne sont postérieures aux dates de début de programme aux Etats-Unis (dates mentionnées sur les formulaires I-20 ou DS-2019), il convient de traiter directement avec notre centre d'appel . Veuillez préciser ces dates au "conseiller infos visas". Si une date de rendez-vous n'est pas disponible pour la période concernée, votre nom sera inscrit sur une liste d'attente et le centre d'appel vous recontactera ultérieurement. Le Gouvernement américain s'engage à réserver priorité aux demandes de visa d'étudiant ou de programme d'échange (visas "F "ou " J"), en fonction des dates de début de programme.
- Les mois de mai, juin, juillet, aout , decembre et janvier sont les mois ou il y a le plus de demandes au consulat. Ne tardez pas pour prendre votre rendez-vous.

2) Constitution du dossier.

Des que vous avez obtenu votre date de rendez-vous, constituez votre dossier.

Les différentes pièces à joindre à votre dossier sont les suivantes:

- **Un passeport valide**

Conformément à la loi américaine, la validité du passeport d'un ressortissant étranger doit couvrir une période de six mois au-delà de la date prévue pour son départ des Etats-Unis.

- **Une photographie recente**

Meme si vous avez telecharge une photo dans votre formulaire DS-160, il est conseille d'apporter une photo recente le jour de l'entretien.

Celle-ci doit etre realisee par un photographe professionnel (liste de photographes recommandes disponible sur le site de l'ambassade).

Caracteristiques de la photo:


- Elle doit avoir moins de six mois et de format 5cm X 5cm
- Les photos doivent etres nettes, de face et imprimées sur fond blanc uni.
- Le verso ne doit pas être brillant ou avoir une pellicule adhésive.
- Les photos floues ou non ressemblantes ne seront pas acceptées.
- Les photos devraient être en couleur.
- Le port de lunettes teintées n'est pas autorisé sauf pour raisons médicales.
- Tenue de ville correcte, sans chapeau.
- Les couvre-chefs ne sont acceptés que si le visage est entièrement découvert.
- Les photocopies ne seront pas acceptées.

- **Le DS-160 : Formulaire de demande de visa de sejour temporaire**

Ce formulaire est a remplir en ligne sur : <http://ceac.state.gov/genniv>

Une fois votre formulaire complete, imprimez la page de confirmation (celle qui possede un code barre et votre photo). **C'est cette feuille de confirmation qui vous sera demandee le jour de votre entretien.**

Si le code barre n'est pas imprime entierement, ou s'il est flou, imprimez a nouveau la feuille de confirmation afin que la qualitedu code soit meilleure.

 Remarques et actuces:

- Lire avec attention les instructions.
- Faire des sauvegardes regulierement.
- Le formulaire est redige en anglais, mais il est possible de faire apparaitre une traduction en francais en faisant glisser la souris au dessus du texte.
- Ne pas oublier de noter le numero de dossier "Application ID": si vous souhaitez revenir sur votre dossier ulterieurement, il vous sera demande ainsi que la reponse a la question secrete.
- Ne pas mettre d'accents ou de caracteres speciaux (pas de tirets pour les noms composes par exemple).
- Indiquer tous les prenomms qui apparaissent sur votre passeport.
- Ne pas oublier de renseigner les informations sur les parents: nom de jeune fille pour la mere, renseigner cette question meme si les parents sont decedes.

- **Le DS-2019 (visas J) ou le I-20 (Visas F et M)**

Il faut absolument apporter l'original de ce document le jour de l'entretien. Si vous apportez une copie, cela entrainera un retard pour l'émission du visa.

Les DS-2019 et I-20 sont toujours rendus par l'officier consulaire a l'issue de l'entretien.

- **Le justificatif de paiement des frais de Visa: le Mandat Compte**

Les frais de visa sont a regler uniquement a LA POSTE par MANDAT-COMPTE sur le compte 2006L.

Le nom a indiquer dans la case "Beneficiaire" est AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE PARIS

Le montant actuel est de 120 Euros.

 Remarques:

- Le feuillet a joindre au dossier est intitule "Recepisse a garder par l'expediteur" (en faire une copie si vous souhaitez garder un justificatif)
- Au bureau de Poste, bien insister sur le fait que vous souhaitez acheter un mandat-compte et non pas un mandat-cash, n'effectuez pas de virement sur le compte de l'Ambassade des Etats-Unis car aucun remboursement de la part de l'ambassade de sera effectue en cas de double paiement ou mauvais moyen de paiement.

- **Le justificatif du paiement SEVIS, le I-901**

Le gouvernement americain a mis en place un systeme de securite pour la delivrance des visas et le suivi des participants de tous les programmes d'echanges. Ce systeme appele SEVIS (Student Exchange Visitor Information System) est payant.

Le paiement peut se faire par internet sur le site: www.FMJfee.com

Le reçu de paiement de ces frais est a apporter le jour de l'entretien, c'est le formulaire I-901.

MONTANT DU DROIT D'ENREGISTREMENT

• Etudiants (F-1, M-1)	\$200
• Ayants-droit (conjoint et enfants) (F-2, M-2 ou J-2)	None
• Participant à un programme d'échange (J-1)	\$180
• Participant à un programme d'échange financé par le gouvernement américain (références G1, G2 ou G3)	None

• Job d'été/programme «Travel»	\$35
• Programme «Au Pair»	\$35
● Programme «Camp Counselor»	\$35

✚ Remarques:

- Le droit d'enregistrement doit être réglé avant la date de l'entretien. L'enregistrement du paiement prend deux à trois jours après le paiement, tenez en compte.
- Le paiement ne peut être effectué au cours de l'entretien avec un officier consulaire.
- Le visa ne peut être délivré qu'après vérification de l'enregistrement de votre paiement.

- **L'enveloppe Chronopost**

Cette enveloppe permet au Consulat de vous retourner votre passeport une fois le visa accordé.

- Indiquez votre nom et l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir votre passeport.
- Pensez à noter le numéro de Chronopost afin de suivre l'envoi de votre enveloppe sur le site de Chronopost (www.chronopost.fr/)
- Assurez-vous que l'enveloppe que vous achetez permet un envoi pour l'adresse que vous indiquez dans la case destinataire. Pour exemple, les enveloppes Chronopost International ne concernent pas les envois en France Métropolitaine.

Les instructions sont les suivantes:

- Ecrivez vos nom et adresse dans la case destinataire de l'enveloppe Chronopost
- Inserez dans l'enveloppe Chronopost les elements suivants:
 - Passeport
 - Mandat-Compte
 - Confirmation du DS-160
 - 1 photo
 - I-20 ou DS-2019
 - DS-7002 (pour les stagiaires ou internes)
 - Recu de paiement des frais de SEVIS (I-901)
 - La feuille d'instructions

3) Passage au premier guichet: remise de votre dossier et prise d'empreintes

A ce premier guichet, vous pourrez remettre votre enveloppe Chronopost (contenant tous les documents) et un agent consulaire procedera a la prise de vos empreintes digitales.

4) Passage au deuxieme guichet: l'entretien avec l'officier consulaire

L'ordre de passage a ce guichet n'est pas forcement chronologique.

L'officier consulaire va reprendre vos empreintes digitales et va vous questionner sur les raisons de votre demande de visa, votre motivation d'aller etudier aux Etats-Unis, etc....

Restez calme et repondez honnetement a toutes les questions posees. Si votre demande est justifiee et argumentee, tout se passera bien.

A l'issue de cet entretien, l'officier consulaire doit vous remettre votre I-20, DS-2019. Conservez les precieusement.

5) Reception du passeport contenant le visa:

Vous recevrez votre enveloppe Chronopost contenant votre passeport et visa sous 48 a 72 heures apres votre entretien.

6) Retards possibles de reception du visa:

Dans certains cas, vous ne pourrez recevoir votre passeport et visa dans le delai de 48/72 heures.

Cela peut-etre du a:

- Des problemes techniques: des problemes techniques lies a l'ordinateur peuvent retarder l'impression des visas.

- Des problemes judiciaires lies au dossier: si la personne qui fait sa demande de visa a eu des problemes avec la justice (francaise ou americaine), le delai de traitement du dossier peut etre retarde.
- Conduite en etat d'ebriete ou sous l'emprise de drogues: Une visite medicale par un medecin assermente par l'ambassade sera demandee.
- Une procedure administrative: lors d'un entretien l'officier consulaire peut indiquer (pour certains dossiers) qu'une procedure administrative est requise. Cette procedure peut durer de deux a plusieurs semaines. Le service des visas ne peut indiquer le temps exact que cela prendra.

QUESTIONS DIVERSES CONCERNANT LES VISAS F,M ET J

- **Un participant peut-il se rendre au consulat le jour de son RDV sans l'original de son DS2019 ?**

Exceptionnellement, un participant peut se rendre au consulat le jour de son RDV, sans DS2019 ou avec un fax de son DS2019. Néanmoins, l'officier consulaire lui demandera de faire parvenir au plus vite l'original de son DS-2019. Deux possibilités sont proposées: - soit venir déposer ce document au Consulat tous les jours au guichet 1 à 15h00 précises. – Soit l'envoyer par courrier (NIV Section – 18 avenue Gabriel 75382 Paris Cedex 08).

- **En cas d'erreur sur le DS2019, le participant peut-il quand même présenter ce document ?**

S'il y a une petite erreur sur le DS2019 (orthographe 2ème prénom, orthographe ville de naissance), le participant peut présenter ce document, cela ne posera pas de problème.

S'il y a une grosse erreur (genre, nom, date de naissance, nationalité....) le participant peut se présenter avec ce DS2019 le jour du rendez-vous et devra fournir des que possible un nouveau DS-2019 au service des visas.

- **Un participant n'a pas pu télécharger sa photo sur le formulaire DS-160 ou n'a pas trouvé de photographe habilité à faire une photo de format 5X5 cm. Que doit-il faire le jour de son entretien ?**

Il y a un photomaton dans la salle d'attente qui permet de faire des photos au format 5X5cm. Le coût est de 4.50 Euros. Il pourra donc joindre ces photos dans son dossier/enveloppe Chronopost, l'agent consulaire se chargera de télécharger cette photo dans le dossier.

- **A quel moment faut-il remplir son formulaire DS-160 ?**

Des que l'on est en possession de tous les documents nécessaires (I-20, DS-2019), on peut remplir son formulaire DS-160.

Cependant, il faut que ce formulaire soit terminé au moins 48 heures avant la date de son RDV.